

**PRESIDENCE DU CONSEIL
DES MINISTRES**

**SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT**

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité - Travail - Progrès



Décret n° 95-114 du 16 Juin 1995
portant nomination aux commissions techniques
de la restructuration de la Force Publique.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Vu la Constitution du 15 Mars 1995 ;

Vu le décret n° 94-760 du 24 décembre 1994 portant création, attributions et organisation du Comité prévu par le communiqué du 20 décembre 1994 ;

Vu le décret n° 94-761 du 24 décembre 1994 portant nomination des membres du Comité créé par le décret n° 94-760 du 24 Décembre 1994 ;

Vu l'arrêté n° 6982 du 24 décembre 1994 portant attributions et organisation des commissions techniques prévues par le décret n° 94/760 du 24 Décembre 1994 ;

D E C R E T E :

ARTICLE PREMIER : Les Officiers dont les noms et prénoms suivent sont nommés membres des commissions techniques prévues par le décret n° 94/760 et l'Arrêté n° 6982 du 24 décembre susvisés :

1. Forces Armées Congolaises :

- Président : Général Marie Georges MAYOULOU
- Rapporteur : Capitaine de Vaisseau Mathias NDONGUI

- Membres : Général AYAYEN
Colonel Henri EBOUNDIT
Colonel Prosper KINZONZI BASSOUMBA
Colonel Louis Georges LOEMBE
Colonel MOUNKOUNZI BAKALA
Lieutenant-Colonel Léonce KABI.

2. Gendarmerie :

- Président : Général NZAMBI MAKOUMBA-NZAMBI
- Rapporteur : Commandant Abel TITI

- Membres : Général Emmanuel GOLONDELE
Colonel Séverin Valence OSSETE-NIAMBA
Colonel Jean Baptiste OUALEMBO KANDA
Colonel Norbert TSIKA
Commandant Ferdinand FOUTI.

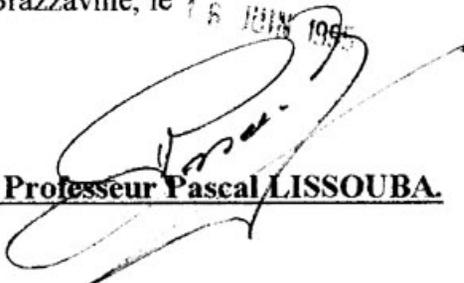
3. Police Nationale :

- Président : Colonel OKOMBI Edouard
- Rapporteur : Lieutenant-Colonel MOUKALA TCHOUMOU

- Membres : Colonel Yves IBALA
Colonel Joseph KOMBO
Colonel Joseph MIEGAKANDA
Colonel Jean Pierre NGASSAKI
Lieutenant-Colonel Raphaël NTSIMOU.

ARTICLE 2 : Le présent décret sera publié selon la procédure d'urgence.

Fait à Brazzaville, le 16 JUIN 1995


Professeur Pascal LISSOUBA.